



ATTESTATION DE FORMATION EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Le 13 avril dernier se tenait à l'Hôtel de Ville la formation obligatoire prévue par la Loi afin que les élus-es de la Municipalité suivent la formation en éthique selon les exigences établies. Cette formation a été offerte par le cabinet d'avocats Dunton Rainville et tous les membres du Conseil municipal d'Ormstown étaient présents.

En conséquence ont été formés en éthique et déontologie, les élus-es suivants :

- ✓ Madame Christine McAleer, mairesse
- ✓ Monsieur Thomas Vandor, conseiller au siège no. 1
- ✓ Monsieur Jacques Guilbault, conseiller au siège no. 2
- ✓ Monsieur Stephen Ovans, conseiller au siège no. 3
- ✓ Monsieur Éric Bourdeau, conseiller au siège no. 4
- ✓ Madame Kimberley Barrington, conseillère au siège no. 5
- ✓ Monsieur Shane Beauchamp, conseiller au siège no. 6

François Gagnon
Greffier
greffe@ormstown.ca